

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Dix Huit, le huit novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MAREUGHEOL, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles RODDIER : Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10.

Date d'envoi des convocations: le 26.10.2018.

Présents: RODDIER Gilles, ROUX Didier, BOUCHE Cédric, MALZIEU Daniel, MALZIEU Roger, ROCCHI Jean-Philippe, CABANO Marc.

Absents et excusés: GAILLARD Agnès, GROS David. BONNEFOY Marie-Carole.

Absente : BONNEFOY Marie-Carole.

Secrétaire de séance: BOUCHE Cédric.

Objet: Approbation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur relatifs à l'actualisation du plan de zonage d'assainissement.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération en date du 28 juin 2018 approuvant le projet d'actualisation du zonage d'assainissement et indique que le projet de schéma de zonage d'assainissement a été soumis à enquête publique du 10.09.2018 au 08.10.2018.

Il donne lecture du rapport et des conclusions favorables du Commissaire Enquêteur.

Ouï l'exposé du Maire et après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le rapport, les conclusions du Commissaire Enquêteur et le plan de zonage sans aucune modification.
- Autorise le Maire à prendre l'arrêté rendant publique la délimitation du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de MAREUGHEOL.
- Précise que le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, la présente délibération ainsi que l'arrêté qui en découle seront tenus à disposition du public en mairie et sur le site de la Préfecture du Puy de Dôme : www.puy-de-dome.gouv.fr/enquetes-publiques-des-communes-r1792.html pendant un an.

Fait et délibéré en Mairie: les Jour, Mois et An que dessus.

Pour copie conforme, en Mairie: le 09.11.2018.

Le Maire,
Gilles RODDIER

Extrait certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
Réception en Sous-Préfecture le

